

Règlement Intérieur

1^{er} Tournoi Rapide d'automne

de Noisiel moins de 10 ans

Organisé par Noisiel Echecs

Article 1 : Organisation

Le Club de Noisiel Echecs, représenté par Nara OUPINDRIN, organise son 1^{er} Tournoi Rapide FIDE d'automne de Noisiel, le vendredi 31 octobre 2025, à la Maison de Quartier de la Ferme du Buisson, 8 passage Louis Logre. 77186 NOISIEL.

Ce tournoi est réservé aux joueurs et joueuses licenciés A dans un club de Seine et Marne et a pour but d'entraîner les joueurs au championnat départementale de Seine et Marne.

Article 2 : Règles du jeu

Les règles de jeu sont celles de la FIDE et de la FFE adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.

Article 3 : Homologations et Appariements

Le 1^{er} Tournoi Rapide d'automne de Noisiel moins de 10 ans est homologués FIDE sous le numéro 69372. Ils seront pris en compte pour le classement FIDE Rapide de décembre 2025.

Ils se jouent en 7 rondes.

Les appariements informatisés (programme Papi v3.3.8) se font au système suisse.

Article 4 : Cadence

La cadence est de 15 minutes + 10 secondes par coup pour toute la partie

Article 5 : Inscription

L'inscription est de 10.00€ et majorée à 12€ à compter du 30/10/2025. Pas d'inscription le jour même.

Seuls les joueurs ayant moins de 10 ans inscrits dans un club de Seine-et-Marne titulaires d'une licence A peuvent s'inscrire.

Article 6 : Accueil, pointage, horaires des rondes

A titre indicatif les horaires sont les suivants :

9h00- 9h45 : accueil et pointage	10h00- 10h50 : R1
10h55-11h45 : R2	11h50-12h40 : R3

12h45-13h35 : R4	13h35-14h35 : Pause repas
14h35-15h25 : R5	15h30-16h20 : R6
16h25-17h25 : R7	17h30 : Remise des récompenses

Article 7 : Procédure d'appel

Face à une décision de l'arbitre au cours du jeu, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit, s'il le souhaite, faire appel oral dès l'incident et continuer la partie, puis à l'issue de cette partie rédiger par écrit son rapport de plainte et l'adresser aussitôt à la Commission d'appel fédérale.

Article 8 : Classement et récompenses

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

En cas d'égalité, les départages s'appliquent dans l'ordre : le Buchholz tronqué, le Buchholz, puis la Performance. Le classement qualificatif est attribué selon la place sur la grille américaine finale (pas de départage sur l'échiquier).

Note : Pour le calcul des départages, en accord avec l'article C07-16.6, le score ajusté est calculé par le logiciel PAPI 3.3.8, suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023

Récompenses : coupe pour les 3 premiers du tournoi dans chaque catégorie mixte et féminine, les récompenses ne sont pas cumulables.

Article 9 : Arbitrage

L'arbitre principal du 1er Tournoi Rapide d'automne de Noisiel moins de 10 ans est

Huong Beley - Arbitre Fédéral Open 2.

Article 10 : Comportement des joueurs

Les téléphones ainsi que tout autre moyen électronique doivent être rangés, en position éteinte. A défaut, l'arbitre peut déclarer la perte de la partie.

Toutefois, la prise de photos peut être autorisée à titre exceptionnel ; toute personne désirant prendre des photos pendant le tournoi devra obtenir l'autorisation de l'arbitre principal du tournoi.

Il est strictement interdit d'utiliser un logiciel d'échecs pendant les parties dans l'enceinte du tournoi (zone de jeu, coursives, toilettes, buvette). Cette obligation est valable aussi bien pour les joueurs que pour les accompagnateurs et spectateurs sous peine d'exclusion du tournoi.

Analyses et blitz sont interdits dans la zone de jeu.

Il est également interdit de fumer ou de vapoter dans l'enceinte du bâtiment.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu. Il est aussi formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Au début de la partie, les joueurs vérifient la position des pièces, l’affichage des pendules et l’attribution des couleurs

Tout manquement à la « Charte du Joueur d’Echecs » peut être sanctionné par l’arbitre.

Article 11 : Fin de partie

A l’issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, rentre le résultat à la table d’arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l’échiquier.

A l’issue de la dernière ronde, le vainqueur de la partie ou le joueur ayant les Blancs en cas de partie nulle, doit également rapporter la pendule à l’organisation.

Article 12 : Forfait

Un joueur est considéré forfait pour la ronde s’il ne s’est pas présenté dans la salle de jeu dans un délai de 15 minutes après le début de la ronde.

Si un deuxième forfait est constaté dans le tournoi, le joueur sera exclu du tournoi.

Article 13

L’inscription au « 1^{er} Tournoi Rapide d’automne de Noisiel moins de 10 ans » implique l’acceptation :

- du présent Règlement Intérieur
- de la charte du joueur d’Echecs (affichée dans la salle)

L’organisateur

Nara OUPINDRIN

L’arbitre

Huong BELEY